



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 12 Septembre 2023

Procès-verbal n° 621

Présents : M. Vachetta, M Hesni, Florent Nardin.

CLUB :

VEZERONCE-HUERT : Vous avez droit à un muté supplémentaire pour la saison 2023/2024.

Ce muté évoluera en catégorie U20 pour toute la saison.

Michel Vachetta.